Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-225600014-20260925-DE_SEPEL26_32-AR

MORBIHAN

Publié en ligne le 29/09/2026

ARRÊTÉ MODIFICATIF PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE du port de Saint-Gildas à Houat

DE-SEPEL2026-32

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,

VU l'arrêté du 27 septembre 2024, modifié le 17 septembre 2025, portant nomination des membres du conseil portuaire du port départemental de Saint-Gildas à HOUAT,

VU les désignations de la commune de HOUAT au titre des représentants du concessionnaire,

VU les désignations de la commune de HOUAT au titre des représentants du conseil municipal,

VU les désignations de la commune de HOUAT au titre du personnel du concessionnaire,

VU les désignations du comité départemental des pêches du Morbihan au titre des représentants des pêcheurs,

VU les désignations du comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance au titre des représentants des plaisanciers,

CONSIDERANT qu'il convient de pourvoir au remplacement des membres du conseil portuaire pour la durée du mandat restant à courir,

SUR la proposition du directeur général des services,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont désignés pour le reste du mandat à courir :

REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE

Titulaires : M. LE FUR Philippe,
Mme LE BERRE Claudine

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-225600014-20260925-DE_SEPEL26_32-AR

Publié en ligne le 29/09/2026

Suppléants : M. LE ROUX François
Mme LE GURUN Caroline

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUAT

Titulaire : M. LE ROUX Frédéric
Suppléant : M. TOURNIER Roland

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DU PORT

- membres du personnel du concessionnaire

Titulaire : M. RIQUELME Alban

REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

Usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaire : M. LE GURUN Lucas

Usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaire : M. LEFRANC Paul

Article 2 :
Le conseil portuaire est désormais composé comme suit :

1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : M. PIERRE Gérard, conseiller départemental, vice-président du conseil départemental
Suppléant : Mme BELLEC Karine, conseillère départementale, vice-présidente du conseil départemental

2 - REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE

Titulaires : M. LE FUR Philippe,
Mme LE BERRE Claudine

Suppléants : M. LE ROUX François
Mme LE GURUN Caroline

3 - REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUAT

Titulaire : M. LE ROUX Frédéric
Suppléant : M. TOURNIER Roland

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-225600014-20260925-DE_SEPEL26_32-AR

Publié en ligne le 29/09/2026

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

c) au titre de la plaisance

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaires : M. AUVRAY Gilles
M. LE GURUN Laurent
M. LEFRANC Paul

Suppléants : M. LE GURUN Marcel Louis
Néant

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

Article 3 :

Le directeur général des services du conseil départemental, le directeur de l'environnement sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 25 septembre 2026

Le Président du Conseil départemental



David LAPPARTIENT

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-225600014-20260925-DE_SEPEL26_32-AR

Publié en ligne le 29/09/2026

4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DU PORT

- membres du personnel départemental

Titulaire : Mme la responsable du service eau, ports et espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service eau, ports et espaces littoraux

- membres du personnel du concessionnaire

Titulaire : M. RIQUELME Alan

Suppléant : Mme DUPIN Françoise

5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

a) au titre du commerce

- usagers désignés par la chambre de commerce et d'industrie

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : Mme HULAUD Kaourintine, conseillère régionale – ou son représentant
Mme la directrice – BreizhGo Océane – ou son représentant
M. le directeur –NAVIX – ou son représentant

Suppléants : Mme LE HYARIC Elen
Mme GAILLARD Aude
Un représentant des services ports ou liaisons maritimes de la région Bretagne

b) au titre de la pêche

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaires : M. TOURNIER Melen
M. LE GURUN Claude
M. LE GURUN Lucas

Suppléants : M. PRONO Nicolas
M. LE BERRE Erwan
M. LE GURUN Emmanuel